

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Période du 1er janvier au 30 juin 2013

30/08/2013



SOMMAIRE

I. Rapport semestriel d'activité

1. Informations relatives à l'entreprise	3
2. Evénements significatifs	3
3. Activité de la société au premier semestre 2013	6
4. Perspectives d'avenir.....	7
5. Principaux risques et incertitudes	7
6. Principales transactions avec les parties liées.....	7

II. Comptes semestriels résumés

1. Bilan	8
2. Etat du résultat global	9
3. Etat de variation des capitaux propres.....	10
4. Tableaux des flux de trésorerie.....	11
5. Principes et méthodes comptables	12
6. Notes annexes aux comptes semestriels résumés.....	14

III. Attestation des responsables du rapport financier semestriel23

IV. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptesi



I. Rapport semestriel d'activité

1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTREPRISE

Nanobiotix, spin-off de l'Université de Buffalo, SUNY, a été créée en 2003. Société pionnière et leader en nanomédecine, Nanobiotix a développé une approche révolutionnaire dans le traitement local du cancer. La société concentre son effort sur le développement de son portefeuille de produits entièrement brevetés, NanoXray, innovation reposant sur le mode d'action physique des nanoparticules sous l'action de la radiothérapie qui permet de maximiser l'absorption des rayons X à l'intérieur des cellules cancéreuses.

Le premier produit de Nanobiotix, NBTXR3, basé sur la technologie NanoXray, est actuellement testé chez des patients atteints d'un sarcome des tissus mous au stade avancé. La société, basée à Paris, a établi un partenariat avec PharmaEngine pour le développement clinique et la commercialisation de NBTXR3 en Asie.

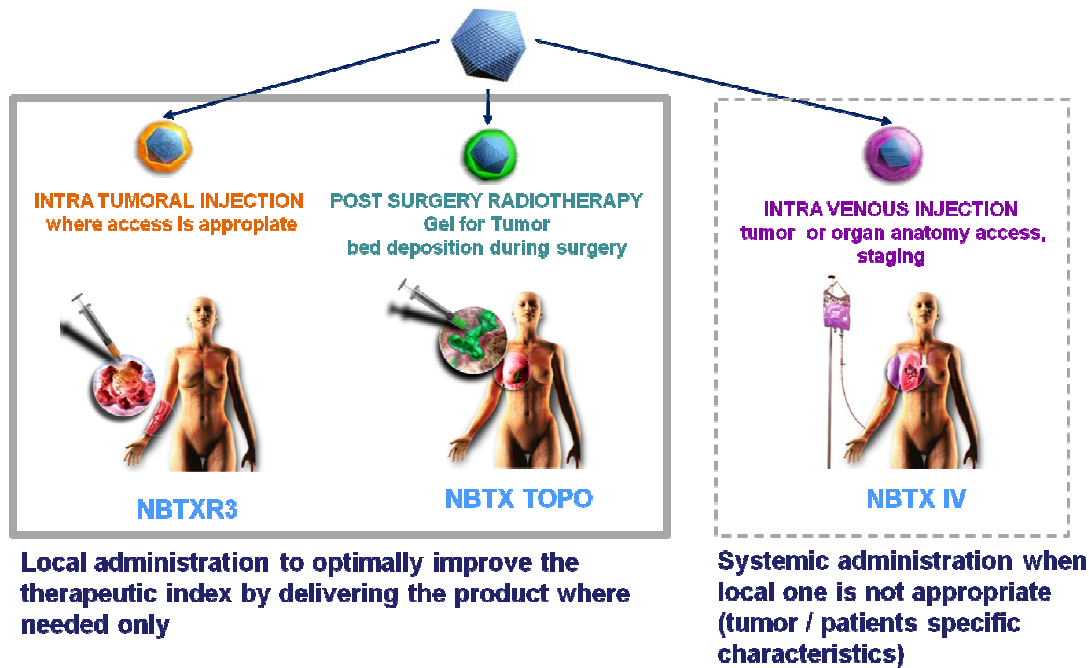
Nanobiotix est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris depuis octobre 2012 (Code ISIN: FR0011341205, code mnemonic Euronext: NANO, code Bloomberg: NANO:FP).

2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS ET ACTIVITÉ DE NANOBOTIX DURANT LE SEMESTRE ÉCOULÉ (DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2013)

Le premier semestre 2013 a été marqué par des avancées déterminantes pour le développement des projets clés de Nanobiotix.

Le portefeuille NanoXray est constitué actuellement par trois produits conçus pour satisfaire des besoins cliniques spécifiques pour différents cancers selon le même mode d'action physique. Ces produits disposent d'un cœur identique mais se différencient de façon fondamentale par la composition du revêtement des nanoparticules et leur mode d'utilisation. En effet, ces produits sont destinés à des modes d'administrations distincts: voie intratumorale (NBTXR3), voie intraveineuse (NBTX-IV) et application directe sur le lit tumoral au moment de la chirurgie pour enlèvement de la tumeur (NBTX-TOPO). La sélection de l'un ou l'autre des produits NanoXray sera basée sur les besoins spécifiques du patient définis par le type de cancer, sa taille, son stade évolutif et le moment thérapeutique optimum, soit avant, après ou sans chirurgie.

NBTXR3, NBTX-IV et NBTX TOPO visent à améliorer le traitement anticancéreux d'un grand nombre de patients atteints de tumeurs solides traités actuellement par radiothérapie (ou ne pouvant l'être en l'état en raison de leur radiosensibilité importante). Leur utilisation conjointe permettrait d'instaurer une thérapie anticancéreuse personnalisée, parfaitement adaptée aux particularités de la tumeur mais aussi à la spécificité du patient dans le contexte de la médecine moderne.



Les 3 premiers produits du pipeline NanoXray pourraient adresser 1 million de patients sur les 7 marchés les plus importants en oncologie (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Angleterre, Italie et Espagne) représentant un potentiel de marché estimé à près de 5 milliards d'euros à l'horizon 2031.

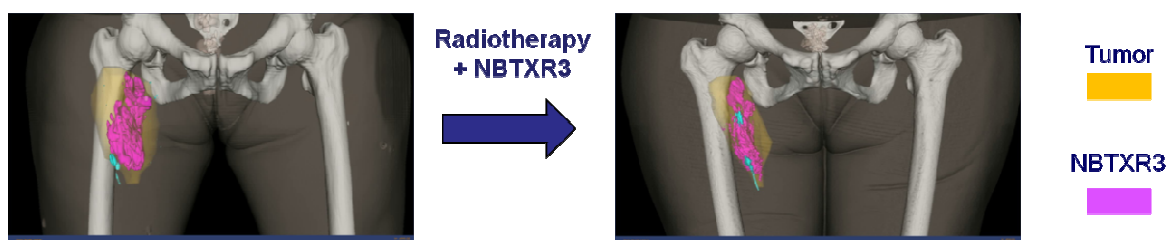
Source: [groupH Commercial Evaluation of NanoXray portfolio, January 2010]

2.1. NBTXR3

La société a annoncé début juin 2013 avoir obtenu la preuve de concept clinique de NBTXR3 dans son essai de phase I chez des patients atteints d'un sarcome des tissus mous (STM). Les résultats positifs intermédiaires pour les 12 premiers patients traités dans cet essai clinique en cours, ont démontré qu'une injection unique de NBTXR3 permet une distribution, adaptée aux besoins, des nanoparticules dans la tumeur et cela pendant toute la durée de la radiothérapie.

Ils ont prouvé l'absence de passage du produit NBTXR3 vers les tissus environnants la tumeur et une présence négligeable dans la circulation systémique. Le traitement a ainsi permis une résection chirurgicale de la tumeur, comme prévu par le protocole de l'essai.

Enfin, le traitement a montré une sécurité rassurante, sans l'occurrence d'événements indésirables graves, et a permis à tous les patients de recevoir le traitement complet par radiothérapie.





En parallèle, Nanobiotix a reçu l'autorisation de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM), pour démarrer une deuxième étude clinique avec son produit NBTXR3 chez des patients atteints d'un cancer de la cavité buccale ou de l'oropharynx (cancers de la tête et du cou) localement avancé, à l'Institut Curie, à Paris (France).

2.2. PARTENARIAT PHARMAENGINE

Le partenariat signé avec PharmaEngine en août 2012 se déroule conformément au plan de développement et prédéterminé lors de sa mise en place. Des démarches sont en cours pour initier des études cliniques afin de renforcer la synergie dans l'effort de Recherche & Développement du Produit dans la zone. PharmaEngine financera le développement de NBTXR3 pour 3 nouvelles indications. Les indications potentielles sont les cancers de l'œsophage, du foie, de la tête et du cou et le cancer rectal.

2.3. NBTX-IV

Nanobiotix a annoncé la sélection et le lancement du développement préclinique de NBTX-IV, deuxième produit issu du pipeline NanoXray. Ce produit est administré par voie intraveineuse. Cette nouvelle étape dans le développement de Nanobiotix fait suite à la sélection du NBTX-IV par le Nanotechnology Characterization Laboratory (NCL), organisme dépendant du National Cancer Institute (NCI) aux États-Unis, le produit ayant été retenu pour son impact potentiel sur le traitement des patients atteints d'un cancer.

Cette sélection permettra notamment d'initier des études de caractérisation précliniques du produit NBTX-IV dont les résultats permettront à Nanobiotix d'étayer son dossier de soumission IND (Investigational New Drug) auprès de la U.S. Food and Drug Administration (FDA).

2.4. NBTX-TOPO

Les nanoparticules NBTX-TOPO, en gel, sont conçues pour un usage chirurgical (pendant l'opération pour enlever la tumeur) pour préparer le lit tumoral à la radiothérapie postopératoire. Le produit est destiné notamment pour quelques types de cancer du sein, des tumeurs cérébrales et des sarcomes des tissus mous à localisation rétro-péritonéale. NBTX-TOPO est au stade de la Recherche.

2.5. ÉVÈNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DU PREMIER SEMESTRE 2013

2.5.1. NICE project

Bpifrance (ex OSEO) a attribué un financement de près de 9,0 M€ pour soutenir la mise en place d'un consortium NICE (Nano Innovation for CancEr) constitué de 5 partenaires (publics et privés) dont l'objectif est d'établir la première filière de nanomédecine en France.



Nanobiotix est l'un de ces partenaires et, à ce titre, Bpifrance a décidé d'attribuer, sur cette enveloppe, 2,8 M€ directement à la société au travers d'un programme d'Innovation Stratégique Industrielle (ISI) permettant d'accélérer le développement clinique et industriel de son produit NBTXR3 dans une nouvelle indication : le cancer du foie (carcinome hépatocellulaire).

Le versement de cette aide sera réalisé en plusieurs fois, avec un premier versement de 1.6M€ prévu sur le premier semestre 2014.

A travers l'ETPN (European Technology Platform of Nanomedicine), Nanobiotix est un des moteurs de la structuration de la nanomédecine au niveau européen et s'implique dans un premier exemple au niveau local avec le projet NICE.

2.5.2. Arrivée de Philippe MAUBERNA, directeur financier et administratif de Nanobiotix.

Doté d'une solide expertise en direction financière et en commercialisation de produits pharmaceutiques, et d'expériences opérationnelles réussies dans le domaine des nouvelles technologies et de la santé, Philippe MAUBERNA, a rejoint Nanobiotix à la fin du premier semestre 2013 en qualité de directeur financier et administratif. Sa vision stratégique et son expérience dans des contextes internationaux à fort développement constituent des atouts dans la perspective des défis que Nanobiotix aura à relever dans les années à venir.

3. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU 1^{ER} SEMESTRE 2013

3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le Total des produits de l'activité s'élève pour la période à 666K€.

Le chiffre d'affaires correspond essentiellement à la quote-part du premier versement perçu par la société dans le cadre du contrat de licence signé avec la société taiwanaise PharmaEngine en août 2012, et qui porte sur le développement et la commercialisation du NBTXR3 dans la région Asie-Pacifique. Ce paiement initial (« *upfront payment* ») s'élève à 811 K€. Il est reconnu linéairement entre la date de signature du contrat et la date prévisionnelle de commercialisation sur la zone concernée, ce qui explique l'enregistrement d'un montant au pro rata sur la période de 92 K€. Ce chiffre est conforme au plan de développement de la société dont la stratégie repose sur la commercialisation du produit NBTXR3, premier produit du pipeline NanoXRay.

Les produits de l'activité reposent aussi sur les subventions reçues ainsi que sur le crédit impôt recherche (CIR) pour s'élever à 513K€. L'augmentation du produit du CIR s'explique par un important effort consenti par l'entreprise en matière de recherche et développement.

3.2. CHARGES OPÉRATIONNELLES :

Les charges opérationnelles au 30 juin 2013 s'élèvent à 4 955 K€ contre 2 975 K€ au 30 juin 2012.

Cette évolution est conforme aux prévisions d'utilisation de la trésorerie levée lors de l'introduction en bourse.



Elle porte en premier lieu sur l'activité R&D (2 729K€ contre 2 271K€ au 30 juin 2012) avec un renforcement des études cliniques liées au développement de NBTXR3, dont la Phase I en cours a permis l'obtention de la preuve de concept clinique, mais aussi la préparation des études cliniques pour les indications des cancers de la tête et du cou. Par ailleurs, les équipes de R&D se sont renforcées de 2 collaborateurs conformément aux prévisions.

En second lieu, l'augmentation porte sur les frais généraux (1 808K€ contre 578K€ au 30 juin 2012) avec d'une part l'apparition de coûts inhérents au nouveau statut de société cotée et d'autre part le renforcement de la structure de gouvernance de l'entreprise.

3.3. RESULTAT :

Le résultat opérationnel courant s'établit ainsi à (4 289) K€ contre (2 509) K€ au 30 juin 2012, tandis que le résultat net ressort à (4 279) K€ à comparer à (2 522) K€ au 30 juin 2012.

4. PERSPECTIVES D'AVENIR

La société continue de mener une stratégie ambitieuse pour s'imposer rapidement comme l'acteur de référence dans le domaine de la nanomédecine appliquée au marché de l'oncologie. En parallèle de son développement européen, la société compte s'appuyer sur un ensemble de partenariats afin d'accélérer la mise sur le marché de ses produits pour d'autres indications et de conquérir les marchés Asie Pacifique et Nord-Américain.

5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans la partie gestion des risques du rapport financier annuel 2012 disponible sur le site internet de la société www.nanobiotix.com.

6. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées sont jugées non significatives au 30 juin 2013.

II. Comptes semestriels résumés

1. BILAN (MONTANTS EN EUROS)

ACTIF	Note	30-juin-13	31-déc.-12
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	1	14 550	
Immobilisations corporelles	1	459 548	416 126
Immobilisations financières	1	68 615	68 602
Total actifs non courants		542 712	484 728
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés		2 471	1 343
Autres actifs courants	2	1 599 314	1 176 610
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	8 087 543	12 361 473
Total actifs courants		9 689 328	13 539 426
TOTAL ACTIF		10 232 040	14 024 154
PASSIF	Note	30-Jun-13	31-Dec-12
Capital	4	322 571	322 571
Primes liées au capital		15 514 509	15 514 509
Actions propres	4	(200 263)	(195 213)
Réserves		(4 537 693)	385 571
Résultat de l'exercice		(4 279 261)	(5 330 896)
Total capitaux propres		6 819 862	10 696 542
Provisions - part non courante	5	106 789	95 371
Dettes financières - part non courante	6	929 081	1 072 109
Total passifs non courants		1 035 870	1 167 480
Provisions - part courante	5	133 829	
Dettes financières - part courante	6	348 361	360 313
Dettes fournisseurs		408 557	279 358
Dettes fiscales et sociales	7	701 719	613 622
Autres dettes	7	783 842	906 840
Total passifs courants		2 376 308	2 160 132
TOTAL PASSIF		10 232 040	14 024 154

2. ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL (MONTANTS EN EUROS)

	Note	Période de 6 mois close le	
		30-juin-13	30-juin-12
Chiffre d'affaires	8	92 236	
Autres produits de l'activité	8	574 215	466 119
Total des produits de l'activité		666 451	466 119
Coût des ventes			
Frais de recherche et de développement	9	(2 739 331)	(2 271 461)
Frais généraux	9	(1 808 707)	(578 022)
Charges liées aux paiements en actions	10	(407 632)	(125 809)
Résultat opérationnel courant		(4 289 219)	(2 509 172)
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
Résultat opérationnel		(4 289 219)	(2 509 172)
Produits de trésorerie et d'équivalents	11	24 100	
Coût de l'endettement financier brut	11	(13 283)	(13 010)
Coût de l'endettement financier net		10 817	(13 010)
Autres produits financiers			
Autres charges financières		(859)	
Résultat courant avant impôt		(4 279 261)	(2 522 182)
Charge d'impôt			
Résultat net		(4 279 261)	(2 522 182)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres			
Résultat global		(4 279 261)	(2 522 182)
Résultat de base et dilué par action		(0,40)	(0,32)

3. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (MONTANTS EN EUROS)

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves	Résultat	Total capitaux propres
31-déc.-11	230 321	15 600 901		(9 659 112)	(5 246 578)	925 532
Affectation du résultat N-1		(5 246 578)			5 246 578	
Imputation des réserves		(9 593 487)		9 593 487		
Résultat de la période N					(2 522 182)	(2 522 182)
Augmentations de capital	11 295	1 044 445				1 055 740
Frais d'augmentation de capital		(34 000)				(34 000)
Frais relatifs au projet d'introduction en bourse		(340 965)				(340 965)
Paiements en actions				125 809		125 809
30-juin-12	241 616	1 430 316		60 184	(2 522 182)	(790 066)
31-déc.-12	322 571	15 514 509	(195 213)	385 571	(5 330 896)	10 696 542
Affectation du résultat N-1				(5 330 896)	5 330 896	
Résultat de la période N					(4 279 261)	(4 279 261)
Paiements en actions				407 632		407 632
Actions propres			(5 050)			(5 050)
30-juin-13	322 571	15 514 509	(200 263)	(4 537 693)	(4 279 261)	6 819 863

4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (MONTANTS EN EUROS)

	30-juin-13	30-juin-12
Résultat net	(4 279 261)	(2 522 182)
Elimination des amortissements et provisions	206 254	101 249
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	407 632	125 809
Autres charges et produits calculés	6 403	9 724
Charges et produits financiers		
Capacité d'autofinancement	(3 658 972)	(2 285 401)
Variation du Besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(329 534)	(621 298)
<i>Clients et comptes rattachés</i>	(1 128)	
<i>Autres actifs courants</i>	(422 704)	(465 513)
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	129 199	(124 559)
<i>Autres passifs courants</i>	(34 901)	(31 226)
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(3 988 506)	(2 906 699)
Investissements de l'exercice	(118 979)	(4 503)
Variation des actifs financiers	(13)	(1 652)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(118 991)	(6 154)
Augmentation de capital		1 021 743
Frais relatifs au projet d'introduction en bourse		(340 965)
Nouveaux emprunts - Avances remboursables		1 000 000
Remboursements d'emprunts - Avances remboursables	(165 000)	(197 500)
Nouvel emprunt obligataire		1 499 974
Acquisitions d'actions propres	(1 021 105)	
Cessions d'actions propres	1 016 055	
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(170 051)	2 983 252
Flux de trésorerie nette	(4 277 547)	70 399
Trésorerie à l'ouverture	12 361 473	898 523
Trésorerie à la clôture	8 083 926	968 922

5. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PREPARATION DES COMPTES

Les comptes résumés du premier semestre 2013, arrêtés par le directoire du 28 août 2013 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, les comptes semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour les comptes annuels complets et doivent être lus conjointement avec les comptes de la société pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

METHODES COMPTABLES

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes semestriels 2013 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 juin 2013. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, à l'exception des changements suivants.

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la société au 1er janvier 2013 sont les suivants :

Ces textes applicables de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2013 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers de la société.

Notamment, la norme IAS 19 révisée prévoit que les variations d'écarts actuariels soient désormais

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le directoire compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la société s'explique par le caractère innovant des produits développés impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années. Depuis 2011, forte de ses données précliniques, la société est entrée dans une phase test clinique de sa technologie
- La trésorerie disponible au 30 juin 2013 s'élève à 8 millions d'euros

- l'amendement à IAS 1 « Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI) »;
- l'amendement à IFRS 7 « Informations sur les compensations entre actifs et passifs financiers »;
- l'IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » ;
- l'IAS 19 révisée « Régimes à prestations définies » ;
- l'IFRIC 20 « Frais de découverte » ;
- les améliorations annuelles (2009-2011) des IFRS : IAS 1 « Présentation des états financiers », IAS 16 « Immobilisations corporelles », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IAS 34 « Information financière intermédiaire » ;
- l'amendement à IAS 12 « Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents ».

comptabilisées en « Autres éléments du résultat global ». La provision au 30 juin 2013 ayant été estimée à partir du calcul actuariel effectué au 31 décembre 2012, aucun écart actuariel n'a été pris



au compte dans les états financiers intermédiaires sur le premier semestre 2013.

L'impact sur les comptes au 30 juin 2012 n'a pas été répercuté étant considéré comme non significatif.

Par ailleurs, la société a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne ou n'étant pas encore d'application obligatoire au 30 juin 2013.

Les normes adoptées par l'Union Européenne mais n'étant pas encore d'application obligatoire au 30 juin 2013 sont les suivantes :

- IFRS 10 «Etats financiers consolidés», IFRS 11 «Partenariats», IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » : corps de normes relatif à la consolidation;

- les amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, 11 et 12 ;
- l'amendement à IAS 32 « Compensations entre actifs et passifs financiers ».

Les normes non encore adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- l'IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 - Entités d'investissement ;
- l'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » ;
- les amendements à IAS 36 « Dépréciation des actifs » - Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- Les amendements d'IAS 39 et d'IFRS 9 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ».

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers de la société.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

- Valorisation des options de souscription d'actions

L'évaluation de la juste valeur des options de souscription d'actions octroyées à des employés est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

- Comptabilisation de l'impôt sur les sociétés

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices en France dans le cadre de ses activités.

Les actifs d'impôts différés correspondant principalement aux déficits reportables ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible. La société doit faire appel à son jugement pour déterminer la probabilité de l'existence d'un bénéfice futur imposable.

- Estimation du produit lié au CIR

Pour les besoins de l'établissement de comptes semestriels, la société a estimé le produit de CIR en fonction de l'effort de recherche consenti sur le premier semestre de l'exercice.

6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

Dans le cadre d'une prochaine campagne de production prévue pour septembre 2013 destinée aux essais cliniques, la société a fait l'acquisition de deux réacteurs de cristallisation ainsi que d'une centrifugeuse. Le montant total de ces investissements s'élève à 93 K€. Ces immobilisations ne sont pas encore mises en service au 30 juin 2013.

NOTE 2 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants (en euros)	30-juin-13	31-déc.-12
Personnel et comptes rattachés	15 725	
Crédit d'impôt recherche	1 231 740	718 660
Taxe sur la valeur ajoutée	164 691	343 995
Charges constatées d'avance	158 558	107 006
Autres créances	28 600	6 949
Total des autres actifs courants	1 599 314	1 176 610

Au 30 juin 2013, la société n'a pas reçu le remboursement du crédit d'impôt recherche constaté au titre de l'année de 2012 soit un montant de 719 K€. Ce remboursement est prévu au courant du second semestre 2013.

NOTE 3 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les montants présentés en "Trésorerie et équivalents de trésorerie" sont principalement constitués de dépôts bancaires à court-terme rémunérés.

NOTE 4 : CAPITAL

4.1 Capital émis

Depuis le 31 décembre 2012, le capital social n'a pas évolué. Au 30 juin 2013, il s'établit à 322.571,70 euros. Il est divisé en 10.752.390 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,03 €.

4.2. Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place suite à l'introduction en bourse, la société détient au 30 juin 2013, 30.709 actions d'autocontrôle. Ces actions sont portées en diminution des capitaux propres IFRS pour un montant de 192 K€.

4.3 Options de souscription d'actions

La société a émis les plans de bons de souscription d'actions (BSA) et les plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BCE) suivants :

Type	Date de création	Prix d'exercice	Période de souscription	Total créé	31-déc.-12	30-juin-13
Bons de souscription d'actions						
BSA09	24-10-2006	10,39	24/10/2008 - 31/12/2012	15 000	2 000	2 000
BSA15	23-06-2011	14,00	23/06/2011 - 31/12/2016	13 500	9 600	9 600
BSA 17	15-02-2012	14,00	01/03/2012 - 31/12/2016	2 000	2 000	2 000
BSA 2012	04-05-2012	6,63	04/05/2012 - 04/05/2022	52 500	52 500	52 500
BSA 2013	10-04-2013	6,37	Non souscrits au 30/06/2013	10 000		
Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise						
BCE04	13-04-2010	14,00	avant le 31/12/2016	20 000	20 000	20 000
BCE05	13-04-2010	14,00	avant le 31/12/2016	77 361	77 361	77 361
BCE 2012-1	04-05-2012	6,00	avant le 04/05/2019	1 800 000	1 800 000	1 800 000
BCE 2012-2	18-12-2012	6,00	avant le 18/12/2022	100 000	100 000	100 000
BCE 2013	10-04-2013	6,30	avant le 10/04/2023	55 000		55 000
Total En Cours				2 145 361	2 063 461	2 118 461

Le directoire, lors de sa séance du 10 avril 2013, a émis un plan de BCE portant sur un nombre global de 55.000 BCE. Chaque BCE permet la souscription d'une action ordinaire de la société. Le prix d'exercice est fixé à 6.30 €. Les BCE sont exerçables sans condition.

Au cours de la même séance il a décidé l'émission d'un plan de 10.000 BSA. Chaque BSA permet la souscription d'une action ordinaire de la société au prix d'exercice de 6,37 €. Ces BSA n'ont pas encore été souscrits au 30 juin 2013.

L'incidence sur l'état du résultat global des paiements fondés sur des actions est détaillé **note 10**.

NOTE 5 : PROVISIONS

Provisions (en euros)	31-Dec-12	Augmentations	Diminutions	30-Jun-13
Indemnités de départ à la retraite	95 371	11 418		106 789
Provisions - part non courante	95 371	11 418		106 789
Provisions pour litiges		133 829		133 829
Provisions - part courante		133 829		133 829
Total des provisions	95 371	145 247		240 618

5.1 Provision – part non courante

La provision au 30 juin 2013 a été estimée à partir du calcul actuariel effectué au 31 décembre 2012. Ainsi aucun écart actuariel n'a été pris au compte dans les états financiers intermédiaires sur le premier semestre.

5.2 Provision – part courante

Les provisions pour litige concernent des litiges prud'homaux en cours.

NOTE 6 : DETTES FINANCIERES

Dettes financières (en euros)	30-juin-13	31-déc.-12
Avances remboursables OSEO - Long Terme	929 081	1 072 109
Avances remboursables OSEO - Court Terme	344 743	360 313
Autres dettes financières	3 617	
Total des dettes financières	1 277 442	1 432 422

La société bénéficie d'avances remboursables avec OSEO Innovation. Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables à 100% en cas de succès technique et/ou commercial.

Dans le référentiel IFRS, le fait que l'avance remboursable ne supporte pas le paiement d'un intérêt annuel revient à considérer que la société a bénéficié d'un prêt à taux zéro, soit plus favorable que les conditions de marché. La différence entre le montant de l'avance au coût historique et celui de l'avance actualisée au taux sans risque (OAT 10 ans) est considérée comme une subvention perçue de l'État. Ces subventions sont étalées sur la durée estimée des projets financés par ces avances.

La part à plus d'un an des avances conditionnées est enregistrée en dettes financières - part non courante, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en dettes financières - part courante.



Le tableau ci-dessous présente le détail des dettes inscrites au bilan par type d'avance remboursable :

Avances OSEO	OSEO 1	OSEO 2	OSEO 3	Total
Solde au 31 décembre 2012	236 364	270 032	926 026	1 432 422
Versement				
Impact de l'actualisation				
Charges financières sur dettes	1 999	1 348	3 055	6 403
Remboursement	(90 000)	(75 000)		(165 000)
Solde au 30 juin 2013	148 364	196 380	929 081	1 273 825

Les échéanciers de remboursement des avances se présentent comme suit :

	OSEO 1	OSEO 2	OSEO 3	TOTAL
Total 2011	67 500	75 000		142 500
Total 2012	142 500	150 000		292 500
1er trimestre	40 000	37 500		77 500
2nd trimestre	50 000	37 500		87 500
Au 30 juin 2013	90 000	75 000		165 000
3ème trimestre	50 000	50 000		100 000
4ème trimestre	50 000	50 000		100 000
Total 2013	190 000	175 000		365 000
Total 2014	50 000	100 000	62 500	212 500
Total 2015			250 000	250 000
Total 2016			250 000	250 000
Total 2017			250 000	250 000
Total 2018			187 500	187 500
Total des remboursements	450 000	500 000	1 000 000	1 950 000

NOTE 7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

Autres passifs courants (en euros)	30-juin-13	31-déc.-12
Dettes fiscales	(415)	(36 029)
Dettes sociales	(701 304)	(577 593)
Autres dettes	(783 842)	(906 840)
Total des autres passifs courants	(1 485 561)	(1 520 462)

Les autres dettes correspondent principalement à des produits constatés d'avance correspondant au paiement initial de 1MUSD reçu le 21 août 2012 dans le cadre du partenariat signé le 6 août 2012 avec la société Taïwanaise PharmaEngine.

Les dettes sociales concernent principalement les charges sociales, les congés à payer et les provisions pour primes salariés.

NOTE 8 : PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

(en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-13	30-juin-12
Cession de licence	92 236	
Chiffre d'affaires	92 236	
Subventions	58 413	79 957
Crédit d'impôt recherche	513 080	386 162
Autres	2 722	
Total des produits des activités ordinaires	666 451	466 119

La société Nanobiotix a perçu dans le cadre de son contrat conclu avec la société taïwanaise PharmaEngine, un up-front payment de 1MUSD pour la mise à disposition de la technologie. Dans la mesure où le contrat prévoit que Nanobiotix va devoir s'impliquer tout au long de la durée du contrat, ce montant est étalé linéairement et s'élève pour le premier semestre 2013 à 92K€.

L'augmentation du crédit d'impôt recherche s'explique surtout par le fait que l'effort de R&D consenti sur le premier semestre de l'exercice est plus important en comparaison avec 2012, mais aussi par le fait qu'il n'y ait eu aucun versement de subvention sur la période, qui viendrait en déduction du montant global.



NOTE 9 : DETAIL DES CHARGES PAR FONCTION

9.1 Recherche & développement

(en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-13	30-juin-12
Achats et sous-traitance	1 417 883	1 201 038
Charges de personnel	1 285 428	1 017 359
Amortissements et provisions	36 021	53 064
Total des charges de recherche et développement	2 739 331	2 271 461

Le total des charges de R&D est en augmentation de +468K€.

Les dépenses d'achat et de sous-traitance procèdent essentiellement du développement du produit NBTXR3 en étude de phase I à l'institut Gustave Roussy chez les patients atteints d'un sarcome des tissus mous (STM) des extrémités, et à la préparation des études cliniques pour les indications du cancer de la tête et du cou (+217K€).

Les charges de personnel procèdent du renforcement annoncé des équipes cliniques pour accompagner le développement des phases d'études (+268K€).

9.2 Frais généraux

(en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-13	30-juin-12
Locations, honoraires et autres charges	1 075 778	229 366
Charges de personnel	574 113	319 966
Amortissements et provisions	158 816	28 690
Total des charges de frais généraux	1 808 707	578 022

Le total des charges de frais généraux augmente de +1 231K€. Cette augmentation est conforme aux prévisions de dépenses faites en début d'exercice.

L'augmentation de 847K€ des postes honoraires et autres charges se répartit essentiellement entre l'apparition de coûts inhérents au nouveau statut de société cotée faisant suite à son introduction en bourse en octobre 2012 (+330K€), la mise en place d'études de Market Access et de Business Development (+153K€), les prestations d'interim et de recrutement liées à la préparation du renforcement de la structure (+270K€).



Les charges de personnel (+254K€) sont liées au renforcement de la structure de gouvernance de l'entreprise avec l'arrivée prévue de 3 collaborateurs et ainsi que la prise en charge d'indemnités de départ. L'augmentation du poste « Amortissements et provisions » s'explique par la constatation d'une provision pour risque de 133 K€ (voir **note 5**).

NOTE 10 : PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options sur actions ont été attribuées aux dirigeants ainsi qu'aux membres du conseil de surveillance sous forme de Bons de Souscription d'Actions (BSA) ou de Bons de souscription de parts de Créateurs d'Entreprise (BCE). Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix de marché des actions à la date d'approbation des plans. La levée des options est subordonnée à des conditions de performance. La société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de régler les options en numéraire.

Le nombre d'options en vie au 30 juin 2013 et leurs principales caractéristiques sont détaillées ci-après :

	BCE 4	BCE 05	BCE 2012-1	BCE 2012-2	BCE 2013
Type d'options	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombres d'options	20000	77361	1800000	100000	55000
Date AG de mise en place du plan	13/04/2010	13/04/2010	04/05/2012	04/05/2012	04/05/2012
Date de souscription	04/05/2012	13/04/2011	04/05/2012	18/12/2012	10/04/2013
Prix de souscription	0,00 €	0,00 €	5,26 €	6,63 €	6,30 €
Nombres d'options au 30 juin 2013	20 000	77 361	1 800 000	100 000	55 000
Nombres d'options exercées					
Date d'expiration contractuelle	31/12/2016	31/12/2016	25/04/2019	18/12/2022	10/04/2023

	BSA9	BSA 15	BSA 17	BSA 2012
Type d'options	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombres d'options	15000	13500	2000	52500
Date AG de mise en place du plan	24/10/2006	23/06/2011	15/02/2012	04/05/2012
Date de souscription	04/05/2012	04/05/2012	04/05/2012	23/10/2012
Prix de souscription	1,04 €	1,40 €	1,40 €	6,60 €
Nombres d'options au 30 juin 2013	2 000	9 600	2 000	52 500
Nombres d'options exercées	12 000	3 900		
Date d'expiration contractuelle	31/12/2012	31/12/2016	31/12/2016	04/05/2022

Les modalités d'évaluation retenues pour estimer la juste valeur des options sont précisées ci-après :

- Le prix de l'action à la date d'attribution est égal au prix d'exercice ;
- Le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées du secteur des biotechnologies, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.



Les conditions de performance sur l'ensemble des plans ont été intégrées de la manière suivante :

- Les conditions de performance non liées au marché ont fait l'objet d'une analyse permettant de déterminer la date d'exercice probable de l'option ;
- Les conditions de performance liées au marché ont été directement intégrées dans la détermination de la juste valeur des instruments.

A l'exception des BCE 2012-1, la juste valeur des options a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes.

La juste valeur des BCE 2012-1 a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation de type Monte-Carlo pour prendre en compte les conditions d'exercice qui dépendent de la plus-value réalisée par rapport au prix d'introduction en bourse prévu .

Les paramètres retenus pour les estimations et les valorisations des nouveaux plans et plans en cours d'acquisition sont détaillés ci-après :

	BSA 2012	BCE 2012-1	BCE 2012-2	BCE 2013	Total BCE et BSA
Cours de l'action	6,00	5,26	6,65	6,30	
Prix d'exercice	6,00	5,26	6,63	6,30	
Volatilité	48,7%	40,9%	44,3% - 47,6%	56,0%	
Maturité	10,00	3,49	5 - 7,3	5,00	
Taux sans risque	0,96%	0,20%	0,84% - 1,22%	0,90%	
Taux de rendement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Valeur du plan initial	182 750	307 338	288 204	166 650	
Charge au 30 juin 2013	89 623	105 007	46 352	166 650	407 632

NOTE 11 : RÉSULTAT FINANCIER

Produits et charges financiers (en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-13	30-juin-12
Pertes de change	(859)	
Charges d'intérêts	(13 283)	(13 010)
Total des charges financières	(14 141)	(13 010)
Revenus sur équivalents de trésorerie	23 273	
Autres produits financiers	827	
Total des produits financiers	24 100	
Total des produits et charges financiers	9 958	(13 010)

Le résultat financier correspond aux intérêts perçus sur les dépôts bancaires à court terme ainsi qu'aux charges financières générées par le retraitement des avances remboursables comme décrit en **note 6**.



NOTE 12 : COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles d'un montant de (3.989) K€ sur le 1er semestre 2013 comprennent essentiellement une perte de (4.279) K€ de laquelle il faut déduire le retraitement de l'achat des actions pour 408K€ ainsi que les amortissements et dépréciations comptabilisés sur la période pour 206K€.

Les flux de trésorerie nets issus des investissements sont de (119) K€ au 30 juin 2013 et correspondent aux investissements réalisés dans le cadre d'achat de matériel destiné aux essais cliniques.

Les flux de trésorerie nets issus du financement sont principalement constitués par le remboursement des autres avances OSEO à hauteur de 165 K€.

La trésorerie disponible s'élève à 8 084K€ au 30 juin 2013 contre 969K€ au 30 juin 2012. Ce montant est conforme aux prévisions de consommation de cash qui avaient été annoncées lors de l'IPO.

NOTE 13 : COMMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Entre le 31 décembre 2012 et le 30 juin 2013, les engagements hors bilan n'ont pas été modifiés de manière significative.

NOTE 14 : INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2013, les relations entre la société et les parties liées n'ont pas évolué de manière significative par rapport à l'exercice 2012 excepté l'émission de BCE 2013 attribués aux dirigeants détaillée note 10.

NOTE 15 : EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Néant.



III. Attestation des responsables du rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 28 août 2013

Laurent Levy

Président du Directoire

Philippe Mauberna

Directeur Administratif et Financier

IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

CABINET BASSON
6, rue du Maréchal Juin
95210 Saint-Gratien
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Nanobiotix

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société Nanobiotix, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Saint-Gratien et Paris-La Défense, le 28 août 2013

Les Commissaires aux Comptes

CABINET BASSON

ERNST & YOUNG et Autres

Didier Basson

Franck Sebag